



# COMMUNE D'AUBONNE

## Conseil communal

---

**Extrait du procès-verbal de l'assemblée du 24 février 2009**

Présidence : Mme Sandra Linder

### LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

vu le préavis municipal du 13 janvier 2009 n° 3/09 "Petite modification du PGA aux Clos-Dessous"  
ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet  
attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

d é c i d e

de voter le décret suivant :

Le Conseil communal d'Aubonne

- adopte le plan partiel d'affectation "Petite modification du plan général d'affectation aux Clos-Dessous" tel que présenté à l'enquête publique;
- autorise la Municipalité à poursuivre les démarches nécessaires pour obtenir l'approbation du Canton.

Au nom du Conseil communal

La présidente

La secrétaire

S. Linder

R.-M. Regidor

Le délai référendaire de 20 jours partira dès la publication de l'approbation cantonale dans la FAO.